ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 68902

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les attentes de l'Union syndicale des retraités (USR) CGT de la Moselle. En effet, estimant que les personnes retraitées doivent pouvoir maintenir leur pouvoir d'achat et disposer d'un revenu minimum correct, il lui semblerait souhaitable de transformer le minimal « contributif » en minimum de retraite pour le porter à 63 % du SMIC. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68902
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6420